

## LE TEST A LA SANTE !



Bertrand  
Chef de Projet

### De la Vitale 1 à la Vitale 2

Grâce à la transmission électronique des feuilles de soins (FSE) par les professionnels de santé à la CPAM, la carte Vitale 1 permet de simplifier les procédures de remboursement des bénéficiaires. Elle facilite également les échanges d'information entre les professionnels de santé et facilite par ce fait la coordination des soins. La carte Vitale 1 ne contient que des informations administratives utiles à la prise en charge des soins et au déclenchement des remboursements obligatoires (AMO).

Le déploiement progressif de la carte Vitale 2 a débuté à la fin de l'année 2006. Cette nouvelle carte embarque 8 fois plus d'espace mémoire que la première version, ce qui lui permet maintenant de stocker un volet assurance maladie complémentaire pour assurer le remboursement des soins directement par la mutuelle.

### Des services à la carte

Pour assurer l'exploitation de cette nouvelle carte Vitale, des « Services Cartes » ont été mis en place. Ces services contribuent majoritairement à consulter les données inscrites sur la carte et à les mettre à jour. L'infrastructure ainsi déployée permet à partir d'un équipement local d'accéder, via un portail, aux « Services Cartes » souhaités. L'activation de ces services nécessite un dialogue avec les Systèmes d'Information des organismes AMO et AMC pour accéder aux informations concernant le bénéficiaire. Cette Chaîne d'Administration des Cartes (CAC) est le premier « Service Carte » qui permet la Télé-Mise à jour et la Consultation déconnectée des données en carte.

### Externalisation de la validation chez KEREVAL

La Fédération des Mutuelles Françaises (FNMF) a défini un Frontal CAC MF qui gère l'interface avec les Systèmes d'Information des différentes mutuelles. Ce frontal CAC MF est construit à partir du modèle de référence du GIE Sesam-Vitale et est complété avec ses propres modules complémentaires. Ces derniers vont permettre aux mutuelles de s'interfacer au portail CAC et de bénéficier des avantages apportés par l'évolution de la carte Vitale 2.

KEREVAL, reconnu par les acteurs de la santé, a été choisi par la Fédération Nationale de la Mutualité Française en tant que centre d'expertise du test. KEREVAL réalise la validation fonctionnelle et technique du frontal Chaîne d'Administration des Cartes de la Mutualité Française sous forme d'un forfait de service entièrement externalisé jusqu'en 2011. KEREVAL a ainsi déployé un centre de validation afin de réaliser toutes les campagnes de tests (conformité fonctionnelle, montée en charge et sécurité applicative)

### KEREVAL

4 rue Hélène Boucher  
Zone d'activité de Bellevue  
35235 Thorigné Fouillard  
Tél : +33 (0)2 23 20 36 64

[www.kereval.com](http://www.kereval.com)  
Contact : [commercial@kereval.com](mailto:commercial@kereval.com)

